

ALGÉRIE

VILLE ET ARRONDISSEMENT

DE
CONSTANTINE

RAPPORT JOURNALIER

du 7 au 8 Février 1914.

Commissariat Central de Police

à Monsieur le

PREFET

(Affaires Indigènes)

N°

Constantine

Affaires judiciaires: Arrestations des nommés BARTHELEMY 23 ans, et COR-
TES Baptiste, 25 ans, ouvriers boulangers, tous deux domiciliés à
Constantine rue Henri Martin et inculpés d'outrages et rébellion
à agent.

Ecroués à la geôle vers 1 heure 45' du matin ils
ont réussi dans le cours de la nuit à s'enfuir de la geôle après
avoir brisé la porte des locaux disciplinaires.

Une note de recherches a été transmise dès ce ma-
tin aux arrondissements, à la Sûreté et à la Gendarmerie.

Les nommés Barthélémy et Cortès Baptiste seront dé-
férés au Parquet en outre du premier délit, pour évacion et bris
de prison.

Accident
d'automobile.

Hier soir, Samedi 7 Février courant vers 8 heures
du soir, un nommé BENSALÉM Smaïn ben Chérif, propriétaire domici-
lié à Constantine rue Morland a été renversé par une voiture au-
tomobile en passant rue de la Tour.

Des renseignements recueillis sur le champ il ré-
sulte que Bensalem n'a reçu aucune blessure et que l'accident
n'aura aucune suite.

Des recherches sont faites en vue de retrouver le
propriétaire de l'auto dont la remise se trouverait dans le quar-
tier de la Mairie.

Une enquête est ouverte et un rapport spécial sera
établi s'il y a lieu.

Contraventions:

Ivresse manifeste 2 - défaut de registre de brocan-
teur 1 - jet de pétards 2 - dépôt d'ordures 2 - jeu de hasard 1
défaut de balayage 2 - défaut de plaque 1.

Geôle :

Ivresse 2 - Mendiants indigènes 4 -

Bagarre de
Tirailleurs dans
le quartier
Israélite.

Des troubles ont failli éclater hier l'après-midi
dans le quartier israélite à la suite d'une querelle sans impor-
tance

Ces faits ont causés naturellement

TIRAILLEURS

entre quelques jeunes israélites et plusieurs tirailleurs indigènes.

Objet de mes rapports spéciaux d'hier et ce matin N° 2040 et 2045

Aussitôt avisé j'ai prévenu M. le Commandant d'armes qui a de suite mis à ma disposition des patrouilles de zouaves qui ont sillonné en tous sens le quartier Israélite et les quartiers indigènes - Une section de 40 hommes a été mise en réserve Place Négrier et un poste de 10 hommes rue Thiers et un autre au commissariat du 2è arrondissement.

Dans la soirée les Tirailleurs ont manifesté l'intention de se répandre dans le quartier pour venger leurs camarades blessés dans l'après-midi mais les mesures prises les en ont empêchés.

A neuf heures 1/2 du soir j'ai fait connaître à M. le Commandant d'Armes que les hommes de piquet étaient inutiles et à 10 heures 1/2 je congédiais les postes de la rue Thiers et du 2è arrondissement. Les patrouilles ont circulé toute la soirée jusqu'à minuit. Les permissions de la nuit à l'occasion des fêtes du Mauloud ont été retirées et le quartier israélite consigné. Les mêmes mesures sont prises pour aujourd'hui Dimanche 8 Février.

Le Commissaire Central,

Le quartier Israélite.